

En quoi consiste la diversité des fournisseurs?

À la SCHL, la diversité, l'équité et l'inclusion font partie des valeurs fondamentales qui guident tout ce que nous faisons – tant à l'interne qu'à l'externe. L'un de nos objectifs est d'assurer une plus grande inclusion des fournisseurs issus de la diversité dans notre processus d'approvisionnement.

La SCHL reconnaît les avantages sociaux et économiques d'avoir des fournisseurs issus de la diversité et souhaite continuer de contribuer à une économie canadienne inclusive. Un élément clé de notre stratégie consiste à communiquer directement avec les groupes traditionnellement sous-représentés dans notre processus d'approvisionnement.

Nous avons mis en œuvre des politiques et des pratiques qui favorisent l'équité et l'inclusion. Notre programme de diversité des fournisseurs fait partie de l'effort global de la SCHL en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, tel que défini dans la [stratégie de la Société](#).

Remarque : Il ne s'agit pas d'une garantie que les fournisseurs feront affaire avec la SCHL, mais plutôt d'un moyen de s'assurer que tous les fournisseurs, y compris les fournisseurs issus de la diversité, sont traités équitablement dans notre processus d'approvisionnement.

Qu'est-ce qu'un fournisseur issu de la diversité?

Conformément aux lignes directrices de Services publics et Approvisionnement Canada, la SCHL définit un fournisseur issu de la diversité comme une entreprise détenue ou dirigée par des Canadiens et des Canadiennes provenant de groupes sous-représentés, comme les femmes, les Autochtones, les communautés 2SLGBTQIA+, les personnes handicapées et les communautés racisées. Chaque entreprise est définie comme étant détenue, exploitée et contrôlée par 51 % de personnes d'un groupe donné.

Pourquoi avoir un Programme de diversité des fournisseurs?

Le Programme de diversité des fournisseurs offrira des occasions de soutenir la croissance économique

de collectivités diversifiées et d'entreprises ayant des propriétaires issus de la diversité. Un élément clé de notre stratégie consiste à communiquer directement avec des groupes qui ne sont pas traditionnellement inclus dans notre processus d'approvisionnement. Assurer à des fournisseurs issus de la diversité l'égalité d'accès aux occasions d'approvisionnement est une priorité pour la SCHL.

Voici certains des avantages d'un Programme de diversité des fournisseurs :

- compétitivité et résilience plus grandes de la chaîne d'approvisionnement;
- innovation accrue grâce à l'arrivée de nouveaux produits, de nouveaux services et de nouvelles solutions;
- amélioration de la réputation de l'organisation et de l'équité de la marque;
- occasions de vente accrues dans divers marchés;
- gains positifs en matière de développement socio-économique dans des collectivités diversifiées.

Le Programme de diversité des fournisseurs crée un contexte avantageux pour tous – tant les fournisseurs issus de la diversité et les entrepreneurs canadiens que la SCHL. Les fournisseurs issus de la diversité profitent d'une visibilité accrue et d'occasions d'affaires, et la SCHL bénéficie d'offres concurrentielles et de plus d'innovation, ce qui lui permet d'offrir une valeur optimale à ses clients.

Qu'achète la SCHL?

Voici quelques-unes des catégories de produits (avec sous-catégories) achetés :

- Services de veille stratégique (bureau de crédit, renseignements externes, données sur le marché)
- Services commerciaux (TI pour les services commerciaux, assurance de la SCHL, impression et enregistrements, gestion de l'information)
- Conférences et événements (tiers et membres du personnel)
- Services destinés aux membres du personnel (clubs, associations de membres, main-d'œuvre occasionnelle, avantages sociaux des employés, réinstallation de membres du personnel, services de ressources humaines, primes et prix, coûts de recrutement)
- Services liés aux installations et à l'administration (gestion des installations, transport, courrier et services de messagerie, matériel et mobilier de bureau, sécurité)
- Services financiers et de réglementation (services financiers, services juridiques, dépenses liées à la réglementation et au secteur)
- Immobilisations (dépenses en immobilisations, ensemble de terrains et de biens immobiliers, immobilisations corporelles)
- Biens et services de TI (applications, informatique d'utilisateur final, gestion des TI, projets de TI, services de TI, réseaux et infrastructure)
- Marketing et communications (image de marque, services de campagnes publicitaires, services médiatiques et numériques, rédaction professionnelle, services Web)
- Services professionnels (audit, comptabilité et fiscalité, services de consultation, services de recherche, rédaction et traduction)
- Services liés à la propriété (évaluation, services d'inspection, gestion immobilière, administration des biens immobiliers et des baux, revenus de location, droits et dépenses de commission liés aux ventes, services publics)
- Formation (diversité et inclusion, formation linguistique, services de leadership, apprentissage et perfectionnement).

Où puis-je trouver des occasions d'approvisionnement public?

Toutes les occasions d'approvisionnement de plus de 500 000 \$ CA se trouvent dans [AchatsCanada](#), la source officielle des avis d'appel d'offres et des avis d'attribution pour le gouvernement du Canada et le secteur public élargi canadien.

La Politique d'approvisionnement de la SCHL s'applique à l'approvisionnement de biens et de services par la SCHL, ce qui inclut les achats, les baux, la location, les arrangements avec un fournisseur de services et les autres arrangements similaires.

Où puis-je présenter une demande pour devenir un fournisseur de la SCHL?

Pour vous inscrire, veuillez visiter le [site Web de la SCHL](#)

pour remplir notre formulaire d'inscription des fournisseurs. Une fois inscrit, vous recevrez un courriel confirmant que vos renseignements ont bien été soumis.



Si votre entreprise fournit déjà des services à la SCHL, nous vous suggérons de vous inscrire tout de même pour vous assurer que la SCHL dispose de tous les détails nécessaires concernant vos activités, vos certifications et votre couverture régionale. Cela pourrait élargir vos possibilités au sein de la SCHL.

La participation au Programme de diversité des fournisseurs de la SCHL ne garantit pas aux organisations notre clientèle actuelle ou future. Toutefois, la participation donne à l'entreprise l'occasion de nous démontrer la qualité de ses services et de ses produits.